

Français-philosophie, MP2I

1. Remarques générales

L'épreuve à laquelle il s'agit de vous préparer est la **dissertation sur thème à partir des oeuvres** ainsi que le **résumé de texte**.

Pour l'année 24-25, le thème est le suivant: **Individu et communauté**. Les 4 oeuvres imposées sont les suivantes:

- Eschyle, *Les suppliantes*
- Eschyle, *Les sept contre Thèbes*
- Spinoza, *Traité théologico-politique*, chapitres 16 à 20
- Wharton, *Le temps de l'innocence*

Au concours, il vous sera proposé comme sujet de dissertation un point de vue sur le thème, qu'il vous appartiendra: de défendre, puis de discuter, et enfin de dépasser. Et ce au moyen des oeuvres au programme, qui doivent être finement maîtrisées puisque ce sont elles seules qui vous donneront la matière de votre réflexion.

Il va de soi que vous devez maîtriser le programme de philosophie de terminale (et le programme de français de première). S'agissant de la philosophie, je vous invite à relire plus particulièrement vos cours sur l'Etat, la liberté, la justice. Vous devez maîtriser la liste des repères.

2. Achat obligatoire des oeuvres dans les éditions prescrites

Dès que possible (avant le départ en vacances), il vous faut vous procurer les oeuvres au programme dans les éditions ci-dessous obligatoirement (toute autre édition n'est pas acceptée: nous devons travailler sur les mêmes traductions officielles, et les mêmes paginations):

- Eschyle, *Tragédies complètes*, traduction de P. Mason, édition **Folio** (il ne faut pas lire toutes les tragédies, mais seulement les 2 pièces au programme)
- Spinoza, *Traité théologico-politique*, traduction de Ch. Appunh, édition **GF**
- Wharton, *Le temps de l'innocence*, traduction de M. Taillandier, édition **GF**

Vous pouvez vous les procurer dans les librairies ou sur Internet, mais veillez à les obtenir *le plus tôt possible*.

3. Travail obligatoire pour la rentrée d'août

Vous ne pouvez pas arriver en classe à la rentrée **sans avoir lu de manière très attentive les oeuvres**. Ce travail préparatoire ne pourra pas être fait pendant l'année, vous n'en aurez pas le temps et vous prendrez dès le départ un retard considérable qui ne pourra jamais être rattrapé. La familiarité avec les oeuvres est indispensable *dès le premier jour de l'année*, et c'est pourquoi votre travail pendant les vacances doit consister en une **première lecture** puis une **seconde lecture** des 4 oeuvres. Ces lectures doivent être **actives**: vous devez surligner les passages pertinents pour le thème (individu et communauté), entourer les mots importants, annoter dans la marge, mettre des marque-pages, etc. Arriver en classe fin août avec des livres *vierges* et comme neufs, c'est partir du très mauvais pied et contrecarrer le travail collectif. Je vérifierai vos livres lors du premier cours pour m'assurer de vos lectures approfondies.

4. Travail facultatif pour la rentrée d'août

Une fois que vous avez lu et annoté 2 fois chacune des oeuvres au programme, si vous en avez le temps et que vous souhaitez vous familiariser avec l'exercice au concours, vous pouvez vous amuser à trouver des plans de dissertation sur différents sujets en lien avec le thème. Je vous donne un exemple ci-dessous, puis vous propose 4 sujets que vous pouvez traiter. Pour faire un plan de dissertation, il faut procéder ainsi:

- (partie 1): **certes**, il est vrai que [identifier la thèse défendue par le sujet]
- (partie 2): **cependant** [identifier des objections ou limites à la thèse]
- (partie 3): **dès lors** [proposer un dépassement de la thèse]

Exemple de sujet type-concours

Dans *L'unique et sa propriété*, Stirner tient les propos suivants: « l'Etat ne poursuit jamais qu'un but: limiter, enchaîner, assujettir l'individu, le subordonner à une généralité quelconque. Il ne peut subsister qu'à condition que l'individu ne soit pas pour soi-même dans le tout; il implique de toute nécessité la

limitation du moi, ma mutilation et mon esclavage. L'Etat veut faire de l'homme quelque chose; aussi l'homme, en tant que vivant dans l'Etat, n'est-il qu'un homme factice ».

Plan de dissertation pour ce sujet

1. Certes, il est vrai que l'existence de l'Etat suppose de considérer l'individu comme une partie subordonnée à un tout, ce qui peut être vécu comme une forme d'aliénation
2. Cependant, sans l'institution de l'Etat comme personne juridique et morale qui administre une société, les individus ne pourraient pas actualiser toutes les facultés qu'ils ont en puissance et devenir quelqu'un: à l'état de nature, les hommes sont plus factices que les citoyens car ils ne sont pas pleinement humains.
3. Dès lors, il convient de déterminer à quelle condition l'autorité étatique peut ne pas dégénérer en une instance impersonnelle et tyrannique, mais permettre aux individus d'accomplir leur moi en tant qu'il est agrandi et transcendé par l'être-en-commun

4 autres sujets pour vous entraîner à trouver des plans selon le même modèle (certes, cependant, dès lors)

Dans *Malaise dans la civilisation*, Freud tient les propos suivants: « la vie en commun des hommes n'est rendue possible que si se trouve réunie une majorité qui est plus forte que chaque individu et qui garde sa cohésion face à chaque individu. La puissance de cette communauté s'oppose maintenant en tant que *droit* à la puissance de l'individu qui est condamnée en tant que *violence brute* ».

Dans *Emile*, Rousseau tient les propos suivants: « c'est la faiblesse de l'homme qui le rend sociable : ce sont nos misères communes qui portent nos cœurs à l'humanité, nous ne lui devrions rien si nous n'étions pas hommes. Tout attachement est un signe d'insuffisance : si chacun de nous n'avait nul besoin des autres, il ne songerait guère à s'unir à eux. Ainsi de notre infirmité même naît notre frêle bonheur ».

Dans *Traité des devoirs*, Cicéron tient les propos suivants: « la société du genre humain est largement ouverte ; elle est société des hommes avec les hommes, de tous avec tous ; en elle il faut maintenir communs tous les biens que la nature a produits à l'usage commun de l'homme ; quant à ceux qui sont distribués d'après les lois et le droit civil, qu'on les garde selon ce qui a été décidé par les lois ; quant aux autres, que l'on respecte la maxime du proverbe grec : *Entre amis, tout est commun* ».

Dans *Condition de l'homme moderne*, Arendt tient les propos suivants: « la faculté qui consiste à se lier par des promesses, sert à disposer, dans cet océan d'incertitude qu'est l'avenir par définition, des îlots de sécurité sans lesquels aucune continuité, sans même parler de durée, ne serait possible dans les relations des hommes entre eux. Si nous n'étions liés par des promesses, nous serions incapables de conserver nos identités ; nous serions condamnés à errer sans force et sans but, chacun dans les ténèbres de son cœur solitaire, pris dans les équivoques et les contradictions de ce cœur – dans des ténèbres que rien ne peut dissiper, sinon la lumière que répand sur le domaine public la présence des autres, qui confirment l'identité de l'homme qui promet et de l'homme qui accomplit ».

Pour me joindre pendant les vacances, vous pouvez utiliser mon mail personnel: clotilde.briere@gmail.com

**Bon travail et bonnes vacances à vous,
C. Brière**